

40 États membres

Albanie

Allemagne

Belgique

Bosnie-Herzégovine

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

France

Géorgie

Grèce

Hongrie

Irlande

Islande

Italie

*"l'ex-République
yougoslave
de Macédoine"*

Liechtenstein

Lettonie

Lituanie

Luxembourg

Malte

Moldova

Monténégro

Norvège

Pays-Bas

Pologne

Portugal

République slovaque

République tchèque

Roumanie

Saint-Marin

Saint-Siège

Serbie

Slovénie

Suède

Suisse

Turquie

L'Espagne et la CEB créent un compte fiduciaire au service de la cohésion sociale en Europe

Paris, le 17 septembre 2009 :

Mme María Jesús Fernández García, Directrice Générale en charge du Financement International au sein du Ministère de l'Économie et des Finances de l'Espagne et M. Raphaël Alomar, Gouverneur de la CEB, ont signé aujourd'hui, en présence de M. Apolonio Ruiz-Ligero, Vice-Gouverneur, un accord portant sur la création d'un compte fiduciaire baptisé *"Spanish Social Cohesion Account"*.

Ce compte sera alimenté à hauteur de 2 millions d'euros par l'Espagne. Il servira, notamment, à financer de l'assistance technique en faveur de projets de la CEB, principalement dans les 21 pays d'Europe centrale et du Sud-Est qui constituent son groupe cible ¹. Ainsi, ce compte dotera la Banque de moyens supplémentaires pour accompagner ses emprunteurs dans les phases de préparation et de mise en œuvre de leurs projets. Au total, il contribuera à accroître encore la valeur ajoutée sociale des interventions de la CEB.

Afin de faciliter la gestion de ce compte fiduciaire, le Gouvernement espagnol détachera auprès de la Banque un expert en la matière pour une durée initiale d'un an.

¹ Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, "l'ex-République yougoslave de Macédoine", Lettonie, Lituanie, Malte, Moldova, Monténégro, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie et Turquie.

*

Fondée en 1956, la **CEB** (Banque de Développement de Conseil de l'Europe) compte **40 États membres**. En tant qu'instrument majeur de la politique de solidarité en Europe, la Banque finance des projets sociaux en mettant à leur disposition des ressources levées dans des conditions reflétant la qualité de sa notation (**AAA** auprès de Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's). Elle accorde des prêts à ses États membres, à des établissements financiers et à des autorités locales pour le financement de projets dans le secteur social, conformément à son Statut.